

MAIRIE DE
BESANÇON



Arrêté du Maire de la Ville de
Besançon

Publié le : 19/12/2023

VOI.23.00.A03074

OBJET : Arrêté temporaire de circulation
RUE DE LA VIOTTE

La Maire de la Ville de Besançon,
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6
Vu le Code de la route
Vu l'arrêté DAG.20.00.A100 du 20 juillet 2020 qui donne délégation de signature à Mme Marie ZEHAF, Conseillère Municipale Déléguée
Vu la demande de l'entreprise SERPOLLET
Considérant que des travaux de raccordement aux réseaux GRDF rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 08/01/2024 au 24/01/2024 RUE DE LA VIOTTE

ARRÊTE

Article 1 : À compter du 08/01/2024 et jusqu'au 24/01/2024, de forts empiètements sont instaurés, RUE DE LA VIOTTE sur la VOIE GISELE HALIMI.

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur.

Article 3 - Voies de recours :

Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.

Article 4 : M. le Directeur Général des Services de la Ville de Besançon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés sur le site internet de la Ville conformément à la réglementation en vigueur.

Besançon, le **19 DEC. 2023**

Pour la Maire,
Par délégation,


Marie ZEHAF
Conseillère Municipale Déléguée



THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

1952



PHYSICS 309

PROFESSOR OF PHYSICS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
PHYSICS DEPARTMENT
5712 S. DICKINSON AVE.
CHICAGO, ILL. 60637

PHYSICS

PHYSICS 309
PROFESSOR OF PHYSICS

PHYSICS 309
PROFESSOR OF PHYSICS

PHYSICS 309
PROFESSOR OF PHYSICS

PHYSICS 309

PHYSICS 309

PHYSICS 309

PHYSICS 309